

## Points importants

- L'électrocardiogramme effectué en préhospitalier fait partie intégrante du dossier médical autant aux niveaux hospitalier que préhospitalier.
- L'identification des électrocardiogrammes laissés à l'hôpital est importante puisque, un électrocardiogramme non identifié ne peut être inséré dans un dossier hospitalier.
- Il y a plusieurs façons d'identifier un électrocardiogramme en préhospitalier soit, avec la carte d'hôpital, la carte d'assurance-maladie ou, tout simplement en écrivant le nom du patient avec son numéro d'assurance-maladie ou sa date de naissance.

## L'ÉLECTROCARDIOGRAMME EFFECTUÉ EN PRÉHOSPITALIER FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU DOSSIER HOSPITALIER

Dernièrement, le service des archives de certains hôpitaux nous a contactés afin de nous mentionner que les électrocardiogrammes effectués en préhospitalier n'étaient pas bien identifiés. Aussi, pour un service d'archives, il est impossible de relier des électrocardiogrammes non identifiés à un dossier hospitalier. Or, l'électrocardiogramme qui est une partie importante du travail effectué par le préhospitalier n'est pas intégré au dossier hospitalier.

Pour les comités hospitaliers ayant pour but la révision de certains dossiers (exemple : comité sur la morbidité et la mortalité) le fait de ne pas retrouver un électrocardiogramme effectué en préhospitalier est comme s'il n'avait pas été fait. On comprend facilement que l'étude des dossiers est rendue moins fluide à cause de cette information importante qui est manquante au dossier des patients victimes d'un IAMEST.

**Ainsi, il est important de bien identifier chaque électrocardiogramme laissé dans un hôpital.** Simplement le fait de le brocher au Rapport d'intervention préhospitalier (RIP) n'est pas suffisant puisque, si l'électrocardiogramme se retrouve seul pour une raison ou une autre, on revient à la case départ.

Pour identifier l'électrocardiogramme, si la carte d'hôpital du patient est disponible, il faut estamper l'ECG (partie où il n'y a pas de tracé). Il s'agit du moyen le plus sûr et le plus facile pour identifier ce document. Si la carte d'hôpital du patient n'est pas disponible, la carte d'assurance-maladie peut être utilisée.

En dernier lieu, si aucune de ces cartes n'est disponible, il faut alors inscrire nous-mêmes le nom du patient et son numéro d'assurance-maladie, à défaut, sa date de naissance. Enfin, il faut aussi inscrire le numéro du RIP. (ex. RIP : 123456789) sur la copie de l'ECG.

Dave Ross, M.D.